

Procès-Verbaux
de la
Section genevoise
du
Club alpin Suisse.

Séance de fondation du 21 février 1865.

———— à la fin dirigé par M. Briquet
Ensuite d'une invitation adressée à quelques amis
des Alpes et des courses de montagne, les engageant
à se réunir et à fonder à Genève une section du
Club alpin Suisse, furent présents à une première
assemblée:

MM: Bosson, L. ✕ ✓	Freundler min. ^{re} +
Bret past. ^{re} ✕ ✓	Rütdig W.
Briquet C. M. ✓	Long, Ch.
Haurer M. ✓	Maquelin, L.
Dufour g. ^{al} +	Piachaud doct. ^{re} =
Statis Georges +	Thiolly, Ts. =
Tavre A. prof.	Wistar. =

Sur le refus de M^{re} le général Dufour, doyen
d'âge, M^{re} le prof. A. Tavre veut bien se charger

de la présidence. Il donne la parole à M^r Thioly qui expose en peu de mots le but de la réunion.

Il y a bientôt trois ans que quelques touristes suisses envoient aux amateurs de montagne les plus connues du public, une circulaire les invitant à se réunir en un seul faisceau et à former un club, rival de club anglais, qui se donnerait pour mission de parcourir les Alpes, d'apprendre à les connaître, sous différents rapports et de faire contribuer aux progrès de la science les nombreuses explorations, ordinairement faites sans fruit par l'essai toujours plus nombreux des grimpeurs des Alpes.

Cet appel trouva de l'écho et maintenant le club alpin suisse compte près de 400 membres. Il a exploré divers massifs de nos montagnes et publié un gros volume accompagné de cartes et de nombreuses illustrations.

M^r Briquet donne ensuite lecture des statuts du club suisse tels qu'ils ont été définitivement acceptés par l'assemblée générale à Glaris, le 3 Septembre 1863.

M^r le général Dufour exprime sa sympathie pour la nouvelle société et fait remarquer que Genève qui a, dans le temps, donné la première impulsion aux courses aux glaciers par les travaux des Deluc,

des De Saussure ne doit pas rester en arrière, mais qu'on doit au contraire trouver au milieu de nous, tous les éléments voulus pour former une section nombreuse & active.

Il est ensuite procédé à la nomination d'un bureau composé de 4 membres, président, vice-président, secrétaire & trésorier. Au premier tour de scrutin M^r Briquet est nommé secrétaire & M^r Chavret trésorier; les voix se partagent pour la présidence entre M^{rs} Thioly & Favre, et Favre, Thioly & Pichaud pour la vice-présidence. M^r Favre déclinant toute candidature, sont nommés par un second tour de scrutin # M^{rs} Thioly président et Pichaud vice-président.

L'assemblée charge ensuite le bureau d'élaborer un projet de règlements pour la Section de Genève et de convoquer prochainement une nouvelle réunion aussi nombreuse que possible.

M^r Thioly prend enfin la parole et par quelques mots auxquelles sympathise toute l'assemblée remercie notre vénérable doyen M^r le général Dufour d'avoir bien voulu assister à cette réunion. Il rappelle qu'à la demande du club alpin le nom de Pic Dufour a été donné au plus haut sommet du Mont Rose et puisque la

section genevoise aura l'avantage de préférer le seul
membre honoraire de la Société, il propose que M.
le général Dufour soit nommé président honoraire de
la Section. Cette proposition qui répond si bien aux
sentiments qui animent l'assemblée est votée d'enthou-
siasme et à l'unanimité.

La séance est levée à 8 h 1/2.

EM Briguey

Copie d'une lettre adressée à
Monsieur De Beaumont, Président de la Société
de Géographie de Genève, en date du 2 Mars 1865
Je viens au nom de la Section genevoise du Club alpin
Suisse vous demander si vous consentiriez à disposer de
votre local en notre faveur pour les quelques réunions que
nous aurons par année.

Ces réunions ne seront pas bien fréquentes et nous
chercherons qu'elles vous causent le moins de dérangement
possible; elles auront lieu tous les deux ou trois mois,
aux jours & heures de la soirée que vous mêmes m. fixerez.

Veuillez, Monsieur, faire connaître notre demande
à la Société que vous présidez si dignement, et me
transmettre, soit à moi-même, soit à M. Thiolley

notre président, la réponse qu'elle voudra bien y faire.
L'axe espère qu'elle sera favorable, surtout si vous voulez
bien consentir à l'appuyer, et qu'ainsi notre club alpin
qui poursuit en petit et dans des limites restreintes le
même but que votre Société de Géographie, trouvera auprès
de cette sœur aînée un asile et un abri.

Agriez, &c. au nom de la Section le Secrétaire: EM Briguey.

Copie d'une lettre adressée à
Monsieur De Beaumont, Président de la Société de géogra-
phie de Genève, en date du 9 Mars 1865:

Le bureau de la Section genevoise du Club alpin Suisse me
charge de vous faire savoir qu'il a pris connaissance des
conditions que vous mettez à la location du local de votre
Société, et que ces conditions lui paraissant trop onéreuses en
égard aux modestes ressources dont il faut disposer, il aban-
donne cette idée et renonce à la demande qu'il vous avait
adressée. Agriez, &c. au nom de la Section le Secrétaire: EM Briguey.